

Le secteur spécialisé assuétudes wallon et la prévention des assuétudes par la promotion de la santé – octobre 2014

Contexte

La prévention des assuétudes par la promotion de la santé vise à l'autonomisation des personnes et à la co-construction de capacités et de compétences à poser des choix positifs en matière de santé.

Elle s'oppose à l'anxiété suscitée par les drogues incitant à rechercher des solutions en termes d'élimination et d'éradication.

L'objet d'une grande partie des activités spécialisées en « assuétudes » porte sur les comportements de consommations et les processus d'addiction à des substances psychoactives. Cependant le développement d'une dépendance n'est pas exclusivement lié à la consommation de produits. Dès lors le terme « assuétudes » englobe l'alcool, le tabac, le cannabis, les médicaments psychoactifs, les autres drogues illégales et produits de synthèse, les jeux et cyber dépendances.

Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler que les usages et comportements en matière de dépendances sont envisagés sous l'angle d'une interaction entre une personne, un produit et un contexte.

Enfin, la notion d'usage peut recouvrir autant de situations diverses que l'usage expérimental, simple ou modéré et encore abusif, tant en termes de quantité que de fréquence. Il y a dès lors, en fonction de l'individu, du produit et du contexte particulier, des usages non problématiques et des usages problématiques.

Dans cette optique, la stratégie qui consiste à « promouvoir-prévenir-soigner-soutenir » peut se développer au sein d'une même intervention ou en articulation avec différents services, de manière individuelle ou collective, dans le but de s'adapter au bénéficiaire et à la variété des problématiques existantes.

Dans la mesure où des problèmes de santé mentale (difficultés relationnelles, mal-être, voire pathologie franche) peuvent conduire à la consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, médicaments, cannabis, ecstasy, héroïne,...), une cohérence doit être assurée entre les actions et programmes de promotion du bien-être et de la santé mentale et les actions et programmes de prévention des assuétudes.

En milieu scolaire, les autorités concernées veilleront à garantir l'application de la politique de promotion de la santé et de prévention en matière d'assuétudes, ceci afin d'éviter, entre autres, les interventions préventives de la police qui sont contre-productives par rapport à cette politique.

Dans un contexte socio-économique dégradé, il est important de porter une attention spécifique aux publics fragilisés et marginalisés afin de garantir l'égalité de l'accès au bien-être et à la santé mentale pour tous.

Par ailleurs la réflexion a montré la nécessité de développer également des projets de promotion de la santé visant la réduction des risques liés à la consommation, intraveineuse ou non, de drogues licites ou illicites.

Conditions pour le développement de stratégies de promotion de la santé et de prévention en assuétudes

- Donner les moyens aux professionnels spécialisés en assuétudes de mettre en œuvre des stratégies et des méthodes cohérentes en regard de leur expertise et de leur connaissance des publics.
- Promouvoir une prévention intégrée aux différents contextes de vie de la population à développer au quotidien et s'inscrivant dans la durée (milieu de la rue, milieu de la famille, milieu scolaire, milieu festif, milieu carcéral, milieu sportif, milieu du travail...)
- Accompagner les professionnels et les futurs professionnels à intégrer la promotion de la santé en matière d'assuétudes dans leur pratique professionnelle (Aide à la jeunesse, Justice, Aide sociale, Insertion, Intégration, Immigration, Petite enfance, Enseignement, Horeca...)
- Développer des programmes de gestion et de réduction des risques sanitaires liés à la consommation de différents produits, en tenant compte des contextes de consommation, du type de produits, du mode et de la fréquence de la consommation, du sexe et des différences d'âge des personnes, des propriétés des différents produits et des risques sanitaires liés à la consommation
- Aider les personnes à se situer personnellement par rapport à la consommation de substances psychoactives, en prenant en compte leurs projets de vie personnels et leurs conditions de vie, mais aussi la réalité sociale.
- Développer les ressources individuelles et environnementales favorisant la santé et le bien-être de chacun.
- Mobiliser chaque citoyen dans sa dimension d'acteur de prévention. Les assuétudes concernent toutes les couches de la population. De ce fait, tout individu concerné peut être mobilisé en tant qu'acteur de prévention.